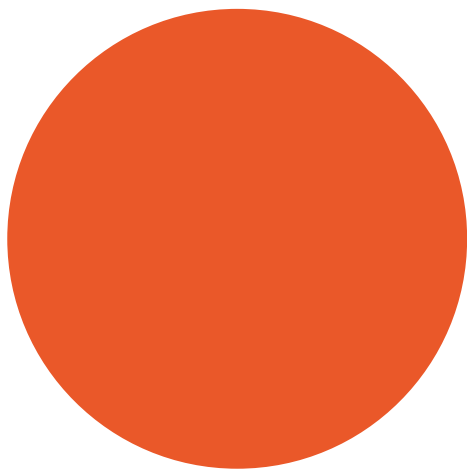




Prix du Conseil consultatif des seniors

Le passage à la retraite, un sacré boulot!



Donnez de l'élan à votre projet en participant
au Prix CoCos!

vieillir — 2030

Quel est le thème du Prix ?

Le passage à la retraite.

Quel type de projet peut être déposé ?

Les projets proposés doivent :

- aider les entreprises, communes ou organisations à mieux anticiper le passage à la retraite et à améliorer la qualité de vie des futurs seniors ;
- être réalisables dans un délai maximum de deux ans ;
- être généralisables ou reproductibles dans d'autres régions du canton ou par d'autres partenaires.

Les projets ayant un caractère local, social et durable sont privilégiés.

Qui peut postuler au Prix ?

Collectivités publiques, PME, grandes entreprises, institutions, associations, fondations, coopératives ou personnes privées. Ces entités doivent être établies dans le canton de Vaud.

Quel est le montant attribué ?

Le premier prix est de 25 000 francs.

Le jury se laisse la possibilité d'attribuer un deuxième prix de 10 000 à 15 000 francs et un prix « Coup de Cœur » d'environ 5000 francs.

Délais

Date de dépôt des projets: 30 avril 2026

Remise du prix: 1^{er} octobre 2026

Comment postuler

Retrouvez toutes les informations et le formulaire en ligne sur :
www.vd.ch/vieillir-2030-prix

Le Prix CoCos est offert grâce à la contribution de différentes entreprises vaudoises.

AUDEMARS PIGUET
Le Brassus



CP Centre
Patronal

MIGROS
Pour-cent culturel

Orlati

Retraites
Populaires



UCI UNION
CYCLISTE
INTERNATIONALE

vaudoise